



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire, géographie et aménagement

de l'Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) :

Mention : Histoire, géographie et aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006845

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 13 - Paris Nord

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Histoire, géographie et aménagement* assure une formation qui fait suite à la licence *d'histoire-géographie* de l'Université Paris 13, dans une logique pluridisciplinaire qui associe les quatre périodes de l'histoire, la géographie et l'aménagement du territoire. Après un premier semestre sous forme de tronc commun, les étudiants déterminent leur choix parmi les six spécialités que comprend la mention. Quatre d'entre elles (*Archives, bibliothèques et patrimoine numériques, Ingénierie des guides-conférenciers, Métiers de l'enseignement du second degré* et *MBA Management territorial durable*), sont des spécialités exclusivement professionnelles, qui visent à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences requises pour l'exercice des métiers concernés ou la préparation de concours. Les deux autres spécialités (*Histoire, Sociétés, Culture* et *Territoires et développement durable*) préparent à la recherche ou à une insertion professionnelle, dans des métiers variés autour du patrimoine, de la culture et de l'aménagement du territoire.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure de la formation a été modifiée par rapport à l'offre actuelle, en transformant en spécialités deux parcours : le parcours recherche devient la spécialité *Histoire, Sociétés, Cultures*; le parcours *Histoire, patrimoine et support virtuel*, la spécialité *Archives, Bibliothèques et Patrimoine numérique*. Cette modification est justifiée, de façon pertinente, par le souci de les rendre plus visibles au sein de l'offre de formation du PRES. La mention vise à dispenser une formation pluridisciplinaire en histoire, géographie et aménagement du territoire et à faire acquérir les techniques et méthodes de la recherche dans ces champs. Elle permet, selon les spécialités, une poursuite en doctorat ou une entrée dans la vie professionnelle. Le premier semestre se présente sous la forme d'un tronc commun bi-disciplinaire Histoire-Géographie ; l'ouverture aux différentes spécialités a lieu à partir du Semestre 2, avec un niveau élevé d'enseignements mutualisés, tant entre spécialités qu'au sein de l'UFR et, de façon complémentaire, en partenariat avec d'autres universités du PRES. Les volumes horaires de chaque UE et les crédits ECTS correspondants apparaissent cohérents, les spécialités professionnelles ayant logiquement un volume horaire plus conséquent que celles orientées vers la recherche. La formation offre un éventail classique d'outils destinés à acquérir des compétences préprofessionnelles : séminaires, mémoires de recherche, stages en entreprises ou en laboratoires. Ces stages, obligatoires pour certaines spécialités à vocation professionnalisante, ont une durée importante (2 mois en S2, 4 à 6 mois en S4) afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. La mention attire surtout des étudiants d'Ile-de-France, en particulier de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise. L'accès en M1 est de plein droit pour les titulaires d'une Licence d'Histoire, de Géographie ou d'Histoire-Géographie de Paris 13, sur décision d'un jury d'admission pour les autres cas ; l'inscription en M2 est conditionnée à l'examen du dossier par le jury.

La formation se positionne de manière cohérente, de par son approche pluridisciplinaire, au sein de l'offre de formation de son université et bénéficie de liens avec les communautés territoriales et des partenaires régionaux et nationaux. De même, au sein du PRES, elle représente le seul master pluri-disciplinaire associant les spécialités d'histoire et de géographie. La mention est adossée à une équipe, l'EA CRESC (Centre de recherches Espaces, Sociétés, Culture), en cours de fusion avec deux autres EA pour former l'équipe pluridisciplinaire *Pléiade* et à l'Ecole doctorale 493 ; elle s'appuie sur un réseau important d'entreprises et de professionnels de la région pour les cours et stages. Plusieurs types d'échanges internationaux sont proposés, le plus significatif étant sans doute le partenariat avec l'Université de Nottingham Trent.

Les étudiants entrant en M1 et M2 proviennent dans leur grande majorité du cycle Licence de Paris 13. Les spécialités professionnelles attirent des étudiants de provenance plus variée, en particulier de l'étranger. Le nombre des inscrits a connu une nette tendance à la diminution en M1 (44 en 2010-2011) et à l'augmentation en M2 (38 en 2010-2011). Les taux de réussite sont faibles en M1 (entre 24 et 46 %), en progression en M2 (entre 20 et 55 %), avec de fortes variations selon les spécialités, tandis que le taux de poursuite en doctorat est faible, mais stable (5 %). L'insertion professionnelle des étudiants deux ans après leur diplôme est difficile à apprécier, en raison du taux de réponse assez faible, en particulier des étudiants étrangers. Le prévisionnel table sur une augmentation des effectifs à la suite de l'ouverture (ou de la transformation en spécialité) de formations professionnalisantes, très appréciées par les étudiants du bassin de recrutement de Paris 13, argumentaire qui semble cohérent.

Le pilotage de la mention repose sur une équipe pédagogique relativement nombreuse, qui se partage avec harmonie entre universitaires et professionnels, et dans laquelle la représentation des trois sections du CNU concernées (21, 22 et 23) est équilibrée. Les spécialités professionnalisantes ont mis en place des conseils de perfectionnement. Le dossier reste très léger sur le suivi des étudiants et l'évaluation des enseignements. Les recommandations de l'AERES (limitation du nombre de places dans le parcours *Histoire, Patrimoine, Support virtuel* et professionnalisation de la spécialité *Territoires et Développement durable*) ont été suivies. En revanche, il ne semble pas, à la lecture du dossier, que les résultats de l'autoévaluation, réalisée avec un pilotage du CEVU, qui pointait le caractère hétérogène et variable des effectifs et la nécessité de renforcer le travail en équipe, aient eu une réelle influence sur le projet final.

- Points forts :

- Un projet pédagogique cohérent, offrant une formation pluridisciplinaire.
- Bonne insertion professionnelle de certains diplômés (notamment pour la spécialité *Archives, bibliothèques et patrimoine numériques*).

- Points faibles :

- Faibles taux de réussite en M1 et M2.
- Minceur des effectifs dans certaines spécialités.
- Ouverture internationale limitée.



Recommandations pour l'établissement

- Il conviendrait d'engager une réflexion plus poussée sur les causes d'échec, afin d'améliorer le taux de réussite, surtout en M1, où il reste inférieur à 50 %.
- Une réflexion est à mener sur la pertinence qu'il y a à créer certaines spécialités, dont l'apport spécifique n'est pas vraiment démontré : les justifications présentées dans le dossier pour distinguer la spécialité *Ingénierie guide-conférencier* d'une licence professionnelle n'emportent pas la conviction et le titre d'ingénierie ne semble guère justifié ; la spécialité *MBA Management territorial durable* est en grande partie redondante avec la spécialité *Territoire et développement durable* et le classement en MBA n'apparaît guère justifié.
- Un dispositif de suivi des diplômés serait utile au pilotage de la formation.
- Il conviendrait de mettre en place un réel protocole d'évaluation des enseignements.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Histoire, Sociétés et Cultures

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 - Paris Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité recherche, *Histoire, sociétés et cultures* vise à permettre l'acquisition de connaissances disciplinaires en histoire et en géographie, ainsi qu'une culture générale dans les quatre périodes historiques et d'une spécialisation poussée dans la période choisie pour le mémoire. La formation à la recherche repose à la fois sur la participation à des séminaires et sur l'élaboration et la rédaction du mémoire, qui représente un aspect fondamental de la formation, puisque le Semestre 4 lui est presque exclusivement consacré. Les principaux débouchés de la spécialité sont la recherche et les métiers de l'enseignement.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est clairement exposé et cohérent et présente une formation conforme aux exigences pour un master en *histoire et géographie*. Après un S1 commun, les étudiants suivent des séminaires permettant l'ouverture à plusieurs périodes historiques, tandis que le S4 est consacré pour l'essentiel à la rédaction du mémoire de recherche. La formation à la recherche repose sur un adossement à une équipe de recherche, le CRESC, dont les thématiques orientent souvent le choix des sujets de mémoire et dans laquelle les étudiants peuvent effectuer des stages. La mobilité internationale est possible, mais les renseignements sur ce point restent allusifs. La formation connaît une baisse modérée de ses effectifs. L'absence de données précises sur l'origine des étudiants entrant en M1 et M2 est regrettable, de même que la minceur des éléments fournis sur l'insertion professionnelle des diplômés et les emplois obtenus. Le taux de réussite est assez faible, mais semble s'améliorer en 2010-2011. Le taux de poursuite en doctorat de 5 % s'avère très modeste pour une spécialité résolument orientée vers la recherche. Les informations sur le pilotage de la spécialité sont à peu près inexistantes : on ne dispose ni de la composition de l'équipe pédagogique, ni des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Points forts :

- Adossement à la recherche fort.
- Formation qui maintient l'ouverture à plusieurs périodes historiques.

- Points faibles :

- Faible taux de réussite (même si on note une amélioration).
- Insertion professionnelle insuffisamment connue.



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Proposer une formation plus originale (par exemple avec une thématique clairement identifiée) afin d'attirer des étudiants provenant d'autres universités.
- Prendre des mesures afin d'améliorer les taux de réussite en M1 et M2.
- Mettre en place un suivi du devenir des étudiants diplômés.

Certains enseignements canoniques ne semblent pas figurer dans les outils de la recherche proposés (épigraphie, paléographie médiévale).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Archives, bibliothèques et patrimoine numériques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 - Paris Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à fournir les connaissances scientifiques et techniques de l'archivage « classique » et numérique, tout en offrant une formation à la recherche et une solide base disciplinaire. Elle a pour vocation de former les étudiants à des métiers dans la conservation et la gestion numérique des archives, ainsi que la numérisation et la valorisation multimédia des collections patrimoniales ; elle entend également les préparer aux concours de la fonction publique (rang A) pour les métiers de la conservation.

- Appréciation :

Cette spécialité professionnelle bien identifiée associe une formation classique en histoire et géographie à des connaissances disciplinaires et scientifiques dans des domaines tels que l'archivistique, la bibliothéconomie et les technologies numériques. Deux stages d'une durée substantielle, en fin de M1 et M2, complètent la formation professionnelle, au sein de laquelle interviennent de nombreux conservateurs du patrimoine. La formation à la recherche est justifiée (de façon convaincante) par la nécessité qu'ont les conservateurs et archivistes de connaître les besoins des chercheurs ; elle facilite en outre une éventuelle réorientation vers la spécialité recherche. Il est difficile d'évaluer l'attractivité d'une formation aussi récente (2009). La première promotion diplômée, en 2011, a connu un taux de réussite très élevé (90 %) et le taux d'insertion professionnelle des premiers diplômés est excellent, ce qui s'expliquerait par la durée du stage, qui s'est souvent traduit par des promesses d'embauche. Ces résultats très encourageants sont à confirmer sur la durée, au vu de la jeunesse de la formation. Le pilotage de la spécialité s'appuie sur une équipe pédagogique qui comprend de nombreux professionnels, étroitement associés à la formation, et un conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- Insertion professionnelle forte.
- Projet pédagogique bien structuré.
- Place importante des professionnels dans la formation et l'équipe pédagogique.

- Point faible :

- Suivi des étudiants insuffisant.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Mettre en place un suivi du devenir des étudiants diplômés.
- Mettre en place une réelle politique de relations et d'échanges internationaux et prévoir dans la maquette des possibilités de mobilité étudiante.
- Envisager des possibilités de formation en apprentissage ou tout au long de la vie.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Ingénierie des guides-conférenciers en parcours urbains et touristiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 - Paris Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle vise à dispenser les connaissances nécessaires pour l'exercice du métier de guide-conférencier (selon la réglementation en vigueur depuis novembre 2011), en associant une formation classique de guide-conférencier et une spécialisation dans l'histoire de la ville et le patrimoine urbain des banlieues. Des stages, qui peuvent se dérouler à l'étranger, et des voyages d'études permettront d'acquérir une expérience sur le terrain et d'avoir accès à une pratique concrète du métier, grâce à un travail sur des projets existants.

- Appréciation :

Le projet pédagogique expose de façon claire les compétences attendues à l'issue de la formation, qui reposent sur un ensemble de connaissances disciplinaires (histoire de l'art et architecture), techniques et scientifiques et sont celles relevant de la législation en vigueur relative à la formation des guides conférenciers. La formation professionnelle est conséquente et la part accordée aux langues et aux nouvelles technologies (muséographie virtuelle, scénovision) est notable. Deux stages sont prévus, en fin de M1 et de M2, celui de M2 constituant l'essentiel de la formation en S4. Néanmoins, les arguments présentés pour distinguer cette spécialité niveau master d'une licence professionnelle, à savoir des compétences inédites dans le domaine de la médiation orale et de la démarche d'interprétation, n'emportent pas la conviction. En outre, il ne semble pas évident que la spécialisation sur le patrimoine urbain des banlieues soit à elle seule assez porteuse pour amener à l'insertion professionnelle prioritaire des diplômés de cette formation. La spécialité devant ouvrir à la rentrée 2013, la question de son attractivité et de l'insertion professionnelle des diplômés est pour l'instant sans objet. L'équipe pédagogique associera enseignants-chercheurs et professionnels, mais sa composition n'est pas précisée, et un conseil de perfectionnement doit être mis en place.

- Point fort :

- Projet pédagogique ambitieux.

- Points faibles :

- Le niveau master ne semble pas justifié.
- Echanges internationaux non prévus.
- Manque de renseignements sur l'équipe pédagogique et notamment son fonctionnement.

Recommandations pour l'établissement

- Une licence professionnelle semblerait plus justifiée qu'un niveau master pour cette formation, telle qu'elle est proposée dans le dossier.
- Pour un niveau master, l'intervention de professionnels de haut niveau s'impose.
- Mise en place de possibilité de formation tout au long de la vie pour des guides-conférenciers.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Territoire et aménagement durable

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 - Paris Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité indifférenciée, qui se décline en deux parcours, l'un recherche, l'autre professionnel, se situe à l'interface de la géographie de l'environnement et de la géographie des sociétés. Elle vise à former des futurs chercheurs, compétents dans la recherche en sciences sociales appliquées au territoire, ou des cadres supérieurs des métiers de l'aménagement et du développement territorial durable, par le biais d'une formation qui leur permet d'acquérir la maîtrise des techniques et outils dans le domaine de la gestion et de l'aménagement du territoire, ainsi que de solides connaissances disciplinaires.

- Appréciation :

Le projet pédagogique, clairement présenté, expose les diverses compétences, tant théoriques (enjeux de l'aménagement) que techniques (informatique, droit, expertise) attendues à l'issue de la formation. Elles se situent dans les domaines de l'aménagement du territoire et permettent la poursuite d'une activité professionnelle dans ces métiers, mais aussi celle d'un doctorat. La formation à la recherche est bien assurée par le biais des séminaires, du mémoire et d'éventuels stages dans le laboratoire CRESC. La formation professionnelle s'appuie sur la participation de professionnels de l'aménagement, sur des stages de terrain ou en entreprise et sur des relations bien développées avec les collectivités territoriales et les entreprises de la région. Les relations internationales bénéficient de la convention établie avec l'Université de Nottingham Trent. L'attractivité de la formation reste néanmoins modeste, autour d'une vingtaine d'inscrits en M1 et onze en moyenne en M2, la faiblesse des effectifs étant surtout imputable au parcours recherche (5 inscrits). L'important taux d'échec dans les premières promotions a conduit à une sélection plus importante des candidats (18 dossiers retenus sur environ 50 déposés) qui semblerait porter ses fruits. Il est difficile de cerner le devenir des diplômés au vu des éléments fournis, mais le taux d'insertion professionnel des premiers diplômés semble correct. Le pilotage de la spécialité s'appuie sur une équipe pédagogique qui, outre les enseignants-chercheurs, comprend seulement 5 professionnels.

- Points forts :

- Projet pédagogique bien structuré.
- Liens forts avec des partenaires locaux.

- Points faibles :

- Assez faible attractivité (surtout pour le parcours recherche).
- Taux d'échec élevé.

Recommandations pour l'établissement

- La prise en compte, par la commission d'admission, du fort taux d'échec a conduit à une réflexion sur les modalités d'admission qui doit être poursuivie.
- Mise en place souhaitable d'un suivi du devenir professionnel des étudiants.
- Au vu du nombre d'étudiants, la question du maintien du parcours recherche mériterait d'être posée.
- La formation pourrait s'ouvrir à la formation en alternance et à la formation tout au long de la vie.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



MBA Management territorial durable

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13 - Paris Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se présente comme une formation de type MBA de haut niveau devant permettre une insertion professionnelle de haut niveau et préparer aux concours d'ingénieur et d'attaché territorial, par l'acquisition de connaissances académiques sur le développement durable, de connaissances techniques et de compétences managériales. Son ouverture représente une réponse adaptée aux besoins du marché du travail en Seine-Saint-Denis et constitue la première offre de ce genre (formation managériale) hors secteur privé.

- Appréciation :

La spécialité se définit comme un MBA, mais sans apporter la justification de ce label (qui, en Europe, répond à des critères bien précis) et on ne voit guère en quoi la formation se distingue d'un master traditionnel en aménagement et urbanisme. La formation, prévue sur 2 semestres de 10 semaines, alterne enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques organisés par demi-journée. Le contenu des enseignements, clairement exposé, présente des risques de doublon avec la spécialité *Territoires et développement durable* pour la géomatique, les SIG et les finances publiques, ce qui rend la différenciation entre les deux spécialités assez difficile. Un stage, d'une durée qui semble courte (12 semaines), est prévu en M2. Une convention avec Nottingham Trent University rend possible un échange d'étudiants (aucune convention n'est fournie en annexe). Le dossier ne mentionne nullement de formation en alternance (pourtant développée au sein des MBA), ni de formation à distance. La spécialité devant ouvrir en 2012-2013, la question de son attractivité et de l'insertion professionnelle des diplômés est pour l'instant sans objet. L'équipe pédagogique associera enseignants-chercheurs et professionnels, mais sa composition n'est pas précisée, et rien n'est indiqué à propos des modalités pédagogiques.

- Points faibles :

- Labellisation en MBA peu claire.
- Risque important de doublon avec la spécialité *Territoires et développement durable*.

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire que les porteurs du projet clarifient la labellisation MBA, car en l'état, le projet proposé s'apparente davantage à une formation classique de type master professionnel en urbanisme et aménagement ; faute de justification précise de ce label, l'articulation avec la spécialité *Territoires et développement durable* apparaît difficile à maintenir : une fusion entre les deux spécialités ne serait-elle pas à envisager ?



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

Métiers de l'enseignement : préparation au CAPES histoire-géographie

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement



Master mention **Histoire, Géographie, Aménagement**

Domaine : **Sciences humaines et sociales**

Demande n° **S3MA140006845**

Réponse à l'évaluation globale de la mention

Notre mission de service public sur le territoire nous impose le maintien d'une offre de formation diversifiée, allant de la formation à la recherche à des formations professionnalisantes, qui doivent être et seront enrichies, avec l'arrivée de collègues aux compétences variées au sein de l'équipe pédagogique.

La minceur des effectifs dans certaines spécialités, notamment dans la spécialité Recherche *Histoire, Sociétés, Cultures* s'explique en partie par les réformes de la mastérisation : les bons étudiants issus de classes sociales défavorisées, ce qui est chose fréquente dans notre bassin de recrutement, ont délaissé le parcours Recherche pour s'orienter vers des masters professionnalisants ou la préparation des métiers de l'enseignement du premier ou du second degré. La même raison freine les séjours de nos étudiants à l'étranger, car le montant des bourses reste trop faible pour eux dans la conjoncture actuelle. Il n'empêche que les partenariats internationaux existent et demeurent prêts à accueillir nos étudiants.

Le taux de réussite pour l'ensemble de la mention entre 2006-2007 et 2010-2011 est passé de 24 à 46%, en M2 de 20 à 55%, ces évolutions n'étant possibles qu'après plusieurs années consécutives d'efforts de pilotage des responsables, que les indicateurs ne permettent pas toujours d'observer.

Le suivi des étudiants, dont beaucoup sont étrangers, comme le note le rapport, est difficile. Il sera sûrement amélioré pour les parcours professionnalisants par la création d'associations d'anciens diplômés.

Le pilotage de la mention est évoqué page 13.

Un véritable protocole d'évaluation des enseignements existe déjà à deux niveaux à la fin de chacune des deux années :

- au niveau des enseignements eux-mêmes, par la distribution aux étudiants de questionnaires anonymes par le responsable de l'UE ou de la formation
- au niveau de l'Université Paris 13, comme pour toutes les mentions de licences et de masters de l'Université Paris 13, par l'Observatoire de la Vie Etudiante, qui fait redescendre les résultats aux responsables de mentions.

Spécialité recherche Histoire, Sociétés et Cultures

L'absence de sélection des étudiants à l'entrée de ce parcours de M1 explique que la plupart des étudiants de cette spécialité proviennent des parcours *Histoire* ou *Histoire et Géographie* de la licence *Histoire et Géographie* de l'Université Paris 13. La spécificité de notre bassin de recrutement explique qu'une proportion non négligeable d'étudiants étant salariée, beaucoup réalisent leur mémoire en deux ans. La présence du tronc commun en S1 permet de nombreuses réorientations en S2 vers les spécialités professionnalisantes ou les préparations aux métiers de l'enseignement du premier ou du second degré (PLC ou PLP). En raison de leur milieu social, beaucoup de bons

étudiants s'inscrivent dans les spécialités *Préparation aux métiers de l'enseignement* dès l'acquisition de la licence, asséchant ainsi le recrutement de la spécialité Recherche, même si certains continuent à accomplir un M1 ou même un M2 Recherche avant de s'inscrire en DU, ce qui leur permet de suivre les cours spécifiques des spécialités *Préparation aux métiers de l'enseignement*.

La plupart des étudiants diplômés se réorientent donc vers les métiers de l'enseignement où les taux de réussite sont très élevés en raison de l'encadrement de proximité assuré par l'équipe enseignante à la faveur du nombre restreint d'étudiants.

Une fois lauréats des concours, nos anciens étudiants, alors en poste, reviennent préparer une thèse à l'Université.

Le titre même de la spécialité *Histoire, Sociétés et Cultures* indique la thématique générale de la spécialité - l'histoire sociale et culturelle -, qui s'appuie sur les axes du laboratoire CRESC en cours de fusion avec deux autres EA au sein du grand laboratoire pluridisciplinaire Pléiade.

Les membres de l'équipe pédagogique figurent dans le tableau général de la mention p. 11-13 et sont rappelés p. 19. Un certain nombre de postes étant actuellement vacants, il est donc impossible d'en nommer les titulaires.

Des enseignements d'épigraphie latine et de paléographie médiévale et moderne sont dispensés dès la licence et sont poursuivis en master, dans le cadre des séminaires de recherche ou des TD d'outils de la recherche ou de latin, quand les effectifs ne permettent pas d'ouvrir des groupes spécifiques.

Les séminaires thématiques transversaux concernant les quatre périodes *Le monument dans la ville* ou *Les phénomènes migratoires de l'Antiquité à nos jours* proposés aux étudiants des spécialités professionnelles sont également accessibles aux étudiants du parcours Recherche.

Spécialité Ingénierie des guides-conférenciers en parcours urbains et touristiques

La formation *Ingénierie des guides-conférenciers en parcours urbains et touristiques* n'a été ouverte en M1 qu'en octobre 2012, dans le cadre du contrat actuel ; en conséquence, l'état du dossier était encore lacunaire au moment de son envoi. L'attribution d'un triple C en évaluation reste toutefois bien sévère et démotivant en regard de l'investissement considérable de l'équipe qui a mis en place cette nouvelle formation.

On est un peu déconcerté par l'appréciation qui, d'un côté, présente comme point fort « un projet pédagogique ambitieux », et qui conclut, d'un autre côté : « le niveau master ne semble pas justifié ».

La maquette de la spécialité *Ingénierie des guides-conférenciers en parcours urbains et touristiques* s'appuie sur la maquette officielle de master, bien distincte de celle de licence professionnelle, qui sont présentées toutes deux par l'arrêté du 9 novembre 2011 paru dans le JORF du 19 novembre 2011 p. 19460. Le projet pédagogique a été élaboré en concertation avec de nombreux partenaires professionnels bien informés des évolutions et des tendances actuelles en matière de tourisme, tant en Île-de-France qu'en province, favorisant les balades urbaines ou le tourisme de destination.

L'équipe enseignante, académique et professionnelle est présentée avec l'équipe de la mention p. 11 à 13. Elle comprend déjà, contrairement à ce qui est écrit, des professionnels de haut niveau, comme la Présidente du syndicat des offices de tourisme de Seine-Saint-Denis, également administratrice de la Fédération nationale des offices de tourisme de France. Cette équipe s'est notablement renforcée depuis l'ouverture du M1 en octobre dernier seulement, donc après la rédaction du dossier.

Le terme d'Ingénierie est justifié par quatre spécificités supplémentaires :

- l'étude tout au long de la formation de deux langues vivantes étrangères au moins - alors que le texte du Ministère n'en impose qu'une -, et leur pratique dans les présentations orales comme dans la rédaction des rapports écrits, la maîtrise de la langue française étant renforcée pour les étudiants d'origine non francophone,
- la solidité de la formation en histoire, géographie et histoire de l'art et du patrimoine, délivrée par une équipe d'enseignants-chercheurs de ces différentes disciplines,
- la formation à la pratique des nouvelles technologies numériques : PAO, utilisation des supports virtuels, scénovision, muséographie virtuelle, qui constitue l'une des spécificités de l'UFR pluridisciplinaire Lettres, Sciences de l'Homme et des Sociétés de Paris 13 où cette mention de master est abritée,
- une compétence particulière pour la lecture des paysages urbains et la conception de visites-conférences et de parcours en ville, en raison de l'intervention d'universitaires et de partenaires professionnels spécialistes de l'histoire et de la géographie de la ville, de l'aménagement et des problématiques environnementales des milieux urbains et des zones périurbaines.

Pour tenir compte des observations contenues dans le rapport d'évaluation de l'AERES, il est proposé de modifier le titre de la formation et de l'appeler *Ingénierie en parcours urbains et touristiques* afin de mieux en afficher les ambitions.

L'ouverture à côté de ce master d'une licence professionnelle peut être judicieuse, à condition de s'appuyer cette fois sur la maquette de licence professionnelle du Ministère, et après une étude préalable du paysage francilien dans ce domaine de formation.

Il va de soi qu'un conseil de perfectionnement sera mis en place, et associera enseignants universitaires et professionnels, diplômés et étudiants.

Spécialité Archives, Bibliothèques et Patrimoine Numériques

- L'ouverture de la spécialité *Archives, Bibliothèques et Patrimoine Numériques* vers l'international a déjà bien commencé puisque depuis deux ans elle accueille des étudiants étrangers (italiens, chinois, maghrébins). L'équipe pédagogique conseille plutôt aux étudiants autochtones d'effectuer un stage à l'étranger une fois leur diplôme de master obtenu. La formation de conservateur en archives ou en bibliothèques est en effet très inégale d'un pays d'Europe à l'autre. Il en existe fort peu aussi orientées vers l'apprentissage des technologies numériques les plus modernes appliquées à la conservation.
- Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants sur un plus long terme sera rendu possible par la création (en cours) d'une association d'anciens étudiants et son adhésion à l'Association des Archivistes Français. Notons que l'information professionnelle circule déjà au sein du groupe des anciens étudiants du master puisque ces derniers proposent des stages et envoient des offres d'emploi à leurs camarades en cours de cursus.

Spécialité Territoires et développement durable et du MBA Management territorial durable

En préalable à cette réponse, nous souhaitons apporter deux précisions relatives aux recommandations du rapport d'expertise :

- Le « suivi du devenir professionnel des étudiants » est en place. L'absence de chiffres dans le

dossier concernant cette insertion tient à ce que nous ne pouvions produire de statistiques significatives. La spécialité *Territoires et développement durable* n'est en effet ouverte comme parcours professionnel que depuis septembre 2009. Les premiers diplômés sont donc sortis en septembre 2011. L'enquête sur le devenir de la promotion sortie en septembre 2012 (50 % de diplômés insérés en CDI en prolongement de leur stage) est en cours.

- Les deux formations proposées dont le rapport d'expertise pointe la « redondance » et les « risques de doublon » n'ont pas été conçues comme deux spécialités concurrentes mais comme une spécialité de master présentant un parcours professionnel pouvant être complété par un diplôme universitaire de type MBA, s'adressant plus particulièrement à des étudiants en formation continue et s'adossant à une collaboration avec l'Université de Nottingham.

Quoi qu'il en soit, nous prenons acte des critiques et des interrogations émises dans le rapport à propos du MBA *Management territorial durable* et retenons l'idée de fusionner les deux formations, ce qui permettrait, en intégrant certains des enseignements actuellement proposés dans le cadre du MBA, de renforcer le parcours professionnel et la participation de professionnels non enseignants-chercheurs dans les domaines :

- du management (enseignement assuré en 2012-2013 par Vincent LABOREY, directeur de bureau d'études ; consultant en entreprises),
- de la conduite de projet (projets de transports urbains, projet d'aménagement) (enseignement assuré en 2012-2013 par Stéphane WOJNAROWSKI, directeur du service voirie de la ville de Bagnolet ; spécialiste en sociologie des organisations),
- du droit de l'urbanisme, des outils et techniques de la maîtrise foncière et de la promotion du développement durable au travers des documents réglementaires d'urbanisme (enseignement assuré en 2012-2013 par François-Régis CIPRIANI, directeur de l'Aménagement à la communauté d'agglomération de Plaine-Commune).

Un tel renforcement nécessite de repenser l'architecture du premier semestre de M2 en termes de charge horaire et d'ECTS. L'augmentation du coût de la formation pourrait être compensée par l'ouverture du parcours professionnel à des étudiants issus de la formation continue, comme le suggère le rapport d'expertise.

Ce rapport pose par ailleurs clairement la question du maintien du parcours recherche, au regard notamment du faible nombre d'étudiants inscrits. Depuis lors, il faut cependant signaler que nous avons reçu des demandes d'inscription – dont certains bons dossiers – d'étudiants étrangers, notamment provenant d'universités sénégalaises avec lesquelles nous sommes en relation (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Université Gaston Berger de Saint-Louis). Dans le cadre du renforcement des mutualisations entre formations du PRES Sorbonne Paris Cité, nous avons repris contact avec les responsables de la spécialité *Espace et Milieux* du master *Géographie et Sciences des Territoires* pour une extension de la convention que nous envisageons déjà avec eux. La mutualisation pourrait ainsi concerner l'UE de spécialisation de leur parcours recherche, organisée autour des questions socio-environnementales. Les enseignants-chercheurs de la spécialité *Territoires et développement durable* de l'Université Paris 13 apporteraient dans cette UE le thème de l'aménagement durable des territoires et participeraient aux enseignements méthodologiques d'analyse et de traitement des données territoriales et environnementales.